

REFERENTIEL DE LA CERTIFICATION

« Gestion des risques de change et de taux »

La certification « Gestion des risques de change et taux » s'adresse à tout professionnel appartenant à un département trésorerie, comptabilité ou finance de différents types d'entreprise (PME, ETI, grands groupes), et souhaitant développer cette compétence complémentaire en trésorerie d'entreprise.

L'entreprise a en effet l'objectif de sécuriser ses activités de trésorerie, en adoptant une politique de couverture, dépendant de la culture de l'entreprise et de son degré d'aversion au risque.

La certification permet donc aux professionnels de la trésorerie de prendre en charge plus spécifiquement la gestion des risques de change et de taux. Selon les entreprises, les fonctions exerçant ces compétences sont les suivantes : Trésorier front-office, Opérateur de marché, Trésorier ou Directeur administratif et financier, ingénieur ou consultant spécialisé.

| REFERENTIEL DE CERTIFICATION | REFERENTIEL D'ÉVALUATION | |
|---|---|---|
| COMPÉTENCES | MODALITES D'ÉVALUATION | CRITERES D'ÉVALUATION |
| <p>C.1 : Évaluer l'exposition au risque de change de tous les flux et de toutes les positions bilancielle de l'entreprise qui ne sont pas dans sa devise de compte et au risque de taux, en identifiant et en quantifiant les différentes sources du risque, afin de limiter son impact sur la performance de l'entreprise</p> | <p>ME.1 A partir de situations existantes dans les trésoreries des entreprises fournies par le jury, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différentes sources de risques de change et de taux - Réaliser des tests de sensibilité et déterminer les impacts financiers de ces risques sur les résultats de l'entreprise - Présenter les enjeux découlant du risque (synthèse des coûts et opportunités) </p> | <p>CE.1</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des différentes sources des risques de change et de taux est correcte : financements, placements, appels d'offres internationaux, contrats, clients/fournisseurs... - Le risque identifié est classifié correctement, selon la typologie excédent/court pour les devises ou fixe/flottant pour les taux. La position de couverture à mettre en place est ainsi déterminée. - Les tests de sensibilité sont conformes et l'analyse de l'impact des variations de change et de taux sur les résultats et le marge de l'entreprise est juste |

| | | |
|--|---|---|
| <p><u>C.2 :</u> Arbitrer le choix des outils de couverture des risques de change et de taux, en respectant la politique de gestion des risques de change et de taux de l'entreprise telle que définie par la direction, les contraintes réglementaires et comptables, et en tenant compte de l'état des marchés financiers (liquidités), afin d'optimiser le ratio coût/sécurité</p> | <p>ME.2 A partir de situations existantes dans les trésoreries des entreprises fournies par le jury, le candidat doit choisir les instruments de couverture de change et de taux en respectant les possibilités offertes par le marché, et la stratégie de couverture de l'entreprise</p> | <p>CE.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'arbitrage proposé répond aux exigences de la politique de gestion des risques de change et de taux de l'entreprise - L'arbitrage proposé respecte les contraintes réglementaires de comptabilisation - Le choix des instruments, des montants et des maturités est réalisable compte tenu de l'état des marchés financiers - La stratégie de réduction du risque est exprimée à travers une matrice coût/opportunité reflétant correctement des différents scénarios de marché, la réduction des risques attendue et les coûts induits |
| <p><u>C.3 :</u> Négocier avec les banques de l'entreprise les instruments financiers de couverture de change et de taux, fermes ou optionnels sélectionnés en respectant les usages et le vocabulaire de l'exécution des opérations sur les marchés financiers, afin de réaliser la transaction de couverture dans les meilleures conditions possibles</p> | <p>ME.3 A partir de situations existantes dans les trésoreries des entreprises fournis par le jury, le candidat doit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formuler la demande de couvertures de change et de taux à terme <p>ME.3 A partir de situations existantes dans les trésoreries des entreprises fournis par le jury, le candidat doit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formuler la demande de couvertures de change et de taux au moyen d'option | <p>CE.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - La demande de couverture de change à terme est correctement formulée : montants, maturités, typologie et existence des instruments financiers de couverture - La transaction se réalise auprès de la banque la mieux placée en matière de prix <p>CE.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - La demande de couverture de change optionnelle est correctement formulée : montants, maturités, typologie et existence des instruments financiers de couverture - La transaction se réalise auprès de la banque la mieux placée en matière de prix |

| | | |
|---|--|--|
| <p>C.4 : Mettre en place un suivi des instruments fermes ou optionnels de couverture des risques de change et de taux et des sous-jacents couverts en listant les opérations, en valorisant les instruments financiers et leurs sous-jacents, afin de suivre le résultat des opérations et leur comptabilisation, ainsi que d'identifier les ajustements de couverture éventuels</p> | <p>ME.4 A partir de situations existantes dans les trésoreries des entreprises fournis par le jury, le candidat doit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer le fonctionnement de la couverture et les flux générés par les opérations à terme en démontrant la relation de couverture avec le sous-jacent. <p>ME.4 A partir de situations existantes dans les trésoreries des entreprises fournis par le jury, le candidat doit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer le fonctionnement, les flux générés d'une opération de couverture par option en démontrant la relation de couverture avec le sous-jacent. | <p>CE.4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dates de tombée des flux générés par les opérations à terme, et leurs sens dans les comptes de l'entreprise sont justes - L'instrument de couverture à terme protège (ou réduit selon la stratégie de l'entreprise) le résultat du sous-jacent face aux fluctuations de change ou de taux <p>CE.4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dates de tombée des flux générés d'une opération de couverture par option, et leurs sens dans les comptes de l'entreprise sont justes - L'instrument de couverture par option protège (ou réduit selon la stratégie de l'entreprise) le résultat du sous-jacent face aux fluctuations de change ou de taux |
|---|--|--|

Condition à la délivrance du certificat : Le candidat qui a satisfait à l'ensemble des modalités d'évaluation inscrites au référentiel se voit attribuer la certification.